

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 31 OCTOBRE 2024****Nombre de
membres :**

En exercice : 16

Présents : 10

Pouvoirs : 2

Votants : 12

**Date de
convocation et
d'affichage :**

25 octobre 2024

Numéro :

D20241031-256

Objet :

Demande de subvention LEADER pour une étude de faisabilité et la réalisation de lignes de covoiturage dynamique, dans le cadre de l'appel à projets « Favoriser les mobilités durables »

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 octobre, à 8 heures 55, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	P. MATHIAS
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	
MIONNAY	Émilie	FLEURY		x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		x	
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL		x	E. ESCRIVA

Secrétaire de séance élu : **Patrick MATHIAS**Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Considérant que la Communauté de Communes de la Dombes s'est dotée d'un plan d'actions sur la mobilité ainsi que d'un programme pluriannuel d'investissements, comprenant notamment l'étude et la réalisation de lignes de covoiturage dynamique, approuvés en Conseil Communautaire le 19 octobre 2023,

Il est exposé ce qui suit :

L'étude globale de mobilité, qui s'est achevée en fin d'année 2023, a fait ressortir un enjeu de développement du covoiturage au quotidien, à travers la mise en place de trois lignes de covoiturage dynamique sur le territoire. La Communauté de Communes de la Dombes souhaite lancer une étude de faisabilité sur les trois corridors identifiés et déployer ensuite une première ligne sur son territoire.

Pour ce faire, la CC de la Dombes est appelée à déposer, avant l'attribution du marché début décembre, un dossier de demande de financement comprenant :

- Les estimations financières du prestataire ITEM lors de l'étude globale de mobilité, pour l'étude de faisabilité des trois lignes de covoiturage identifiées et le déploiement d'une première ligne,
- Une partie du salaire du chargé de mission mobilité (0.20 ETP).

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Montant total	Montant subvention (FEADER)	Autofinancement EPCI
Etude de faisabilité	45 000 €	40 %	60 %
Déploiement d'une ligne	52 000 €		
Salaire chargé de mission mobilité (0.2 ETP)	14 768 €		
TOTAL	111 768 €	30 000 €	81 768 €

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver la demande de subvention et le plan de financement relatifs au projet,
- D'autoriser Madame la Présidente à solliciter la subvention et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la demande de subvention et le plan de financement relatifs au projet,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à solliciter la subvention et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 31 octobre 2024.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

